



## **Améliorations relatives aux dossiers de conduite dans PHH InterActive® et PHH InterActive pour conducteurs**

Le 2 juillet 2010

Il est maintenant plus facile de se procurer des dossiers de conduite automobile. Désormais, quand vous commandez un dossier de conduite d'un État ou d'une province qui utilise des formulaires manuels, PHH InterActive et PHH InterActive pour conducteurs rempliront automatiquement le formulaire de demande pour vous et vos conducteurs si notre système contient l'information voulue. Quand l'information sera entrée sur le formulaire, vous pourrez l'imprimer, le signer et l'envoyer par télécopieur ou par la poste à PHH.

Si vous avez besoin d'un dossier de conduite d'un État ou d'une province qui n'exige pas de formulaire papier, nos systèmes demanderont une autorisation électronique. Il n'y aura aucun document à soumettre.